

**Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – POINTE (112-62)**  
**Compte-rendu de la rencontre du 5 décembre 2019**  
**Bureau du MFFP, 21, Rue des Lilas, Gaspé, salle de conférences**

**Liste des présences :**

<b>Nom</b>	<b>Organisation</b>	<b>Secteur</b>	<b>Présence (X)</b>
Jonathan Synnott	Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Forêt, BGA	X
Michel Desrosiers	Association des clubs des motoneigistes de la Gaspésie et des Îles	Utilisateurs/ Sentiers	
Mathieu Vallière	Fédération québécoise des clubs quads de la Gaspésie et des Îles	Utilisateurs/ Sentiers	
Pierre Poulin	Club des Ornithologues de la Gaspésie	Faune	
Terry Shaw	Communautés autochtones (Gespeg)	Autochtones	
Julie Leblanc	Conseil de l'Eau Gaspésie Sud	Environnement	
Caroline Duchesne	Conseil régional de l'environnement GIM	Environnement	
Mario Skelling	Damabois Division Cap-Chat	Forêt, BGA	
Gaston Marin	Fédération des Gestionnaires de Rivières à Saumon du Québec (FGRSQ)	Faune	
Alain Poitras	Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FEDECP) GIM	Faune	
Myriam Bergeron	Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Faune	
Mathieu Piché-Larocque	Groupe de scieries G.D.S. inc	Forêt, BGA	X
Steve Leblanc	Groupe de scieries G.D.S. inc	Forêt, BGA	
Sylvain Réhel	Les entreprises agricoles et forestières de Percé	Forêt	
Scott Metallic	Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	Autochtones	
Pascal Caron-Savard	MRC de la Côte-de-Gaspé	Municipal	
Louis Babin	MRC le Rocher Percé	Municipal	X
Mathieu Coté	Parc national Forillon	Environnement	X
François Godin	Produits forestiers Temrex, SEC	Forêt, BGA	X
Yves Briand	Réserve faunique de Port-Daniel	Faune	X
Jean-Marc Hardy	Sentier international des Appalaches	Utilisateurs/ Sentiers	X
Patrick Gendreau	Sépaq (réserves fauniques)	Faune	X (à distance)
Jean Roy	Société de gestion des rivières de Gaspé inc.	Faune	X
Mario Bernier	Uniboard Canada inc. (Sayabec)	Forêt, BGA	
Yves Briand	Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie	Environnement	X (à distance)
Olivier Dechamplain	BMMB	Ministère	
Louis-Vincent Lemelin	MFFP (UG112)	Ministère	X
Pierre Desmeules	MFFP (DGFo)	Ministère	
Olivier Gagnon	MFFP (UG112)	Ministère	
Daniel Villeneuve	MFFP (UG112) Chef UG 112 par intérim	Ministère	X

Point	Discussions	Décision / Recommandation/ Actions	Responsabilité / Échéancier
1. <b>Ouverture de la rencontre</b>	13h15 : Jean-Sébastien Babin souhaite la bienvenue à tous. Se présente à tous les membres présents. L'ordre du jour est présenté.	L'ordre du jour est adopté.	S. O.
2. <b>Lecture, suivi et adoption du compte-rendu de la rencontre du 8 octobre 2019</b>	<p>Le compte-rendu est présenté par Jean-Sébastien Babin.</p> <p><b>Suivis :</b></p> <p>Jean-Marc Hardy a envoyé à Louis-Vincent Lemelin le tracé actualisé du SIA.</p> <p>Louis-Vincent Lemelin : Si le SIA a besoin de changer, la demande doit être faite au MERN.</p> <p>Jean-Marc Hardy fera une demande à cet effet. Louis-Vincent Lemelin enverra quand même la couche de modification aux BGA par principe de précaution pour l'instant.</p> <p>M. Synnott a envoyé le tableau des harmonisations opérationnelles 2016-2017 et 2017-2018 à tous les membres pour la rencontre d'aujourd'hui.</p>	<p>Le compte-rendu est adopté.</p> <p>Faire une demande de modification du tracé du SIA au MERN.</p> <p>Envoyer les cartes provisoires à François Godin.</p>	<p>M. Hardy</p> <p>Louis-Vincent Lemelin</p>
3. <b>Présentation des propositions de solution suite aux préoccupations émises en lien avec le PAFIO-V7 (planification)</b>	<p>Les fiches solution résument chaque préoccupation et présentent les solutions adoptées. Elles seront jointes au compte-rendu pour consultation. Les discussions rapportées ici contiennent des éléments supplémentaires aux solutions ainsi que la position de la TGIRT.</p> <p><b>Louis Vincent Lemelin (usage)</b></p> <p><u>Réserve Faunique de Port-Daniel</u></p> <p><b><u>FI PAFIO V7 solution 0001 RFPD</u></b> <b>Retrait de blocs de coupe de la planification.</b></p> <p>Patrick Gendreau : Afin de mettre en valeur la faune de ces secteurs, nous aimerions que les blocs de coupe demeurent.</p> <p>Les blocs de coupe ne sont pas visibles sur les cartes présentées puisqu'ils sont résiduels du PAFIO v6 et ont déjà été sujets à une consultation.</p> <p><b><u>FI PAFIO V7 solution 0002 RFPD</u></b> <b>Le lac de l'île est un secteur très sensible pour les paysages.</b></p>	<p>Faire parvenir les fiches solutions aux participants de la TLGIRT Pointe.</p> <p>Ces secteurs ont déjà consultés et laissés au PAFIO, aucune action requise.</p> <p>Conserver intacte la lisière boisée riveraine de 20</p>	<p>Jean-Sébastien Babin</p> <p>Louis-Vincent Lemelin</p>

	<p>Patrick Gendreau : Nous aimerions que la coupe soit évitée dans ce secteur ou que les traitements préconisés soit la coupe partielle.</p> <p>Patrick Gendreau : Dans le SADF il est dit qu'il faut s'harmoniser spécialement pour les territoires fauniques. La superficie restreinte de la Réserve faunique de Port-Daniel rend l'approche avec les COS pas adéquate, c'est pour ça que je demande souvent des plus petits blocs. Est-ce que l'on peut prioriser d'autres secteurs, car tout récolter d'une seule fois pour ne pas revenir avant 20 ans n'est pas adapté à ce site.</p> <p>François Godin : Nous avons besoin d'un volume minimum de récolte pour justifier économiquement l'activité de récolte et habituellement nous préférons aller couper un secteur et ne plus y retourner pour plusieurs années.</p> <p>Patrick Gendreau : On préconise des coupes en laissant des ilots ou bouquets interconnectés sur d'autres réserves fauniques. De cette façon, on ne voit pas les coupes. Le territoire est voué à la mise en valeur de la faune et si les activités forestières sont étalées dans le temps ça répond plus à nos besoins. L'aménagement intégré doit répondre aux besoins de tous.</p> <p>François Godin : On peut laisser la bande riveraine intacte au lieu d'y faire des coupes partielles. En tenant compte de la topographie et de la forme du bloc de coupe, l'impact visuel sera minimal à partir du lac.</p> <p>Yves Briand du CENG : Le comité sur les bandes riveraines stagne au sein de la TGIRT. Nous devons nous pencher sur la problématique de conservation des bandes riveraines pour les garder toutes intacts car la région en est déficitaire.</p> <p>Patrick Gendreau : Une entente spéciale devrait être faite entre les BGA et la réserve faunique de Port-Daniel concernant les bandes riveraines pour qu'elles soient laissées sans coupe partielle lorsqu'il y a un conflit avec l'aspect visuel du paysage.</p>	<p>mètres entourant les lacs afin d'atténuer l'effet des coupes.</p> <p>Au moment de la prescription sylvicole, planifier conjointement avec les représentants SÉPAQ, BGA et MFFP, dans le but d'atténuer l'impact visuel des coupes (ex : maximiser la rétention, positionnement des legs).</p> <p><b>Faire une entente concernant les coupes partielles dans la bande riveraine. *** Note importante à ce sujet en bas de page.</b></p>	<p>Louis-Vincent Lemelin</p>
--	---	---	------------------------------

\*\*\* Après consultation et vérification au sein du MFFP suite à la rencontre, ce type d'entente se réalise avec le MFFP. Une entente générique de ce type n'est pas envisagée.



	<p>planifiées tel quel gâchent le paysage autour du Lac Long.</p> <p><b><u>FI PAFIO V7 solution 0007 RFPD</u></b>  <b>Blocs de récolte qui sont situés sur la limite de la réserve faunique.</b></p> <p>Yves Briand (Réserve Port-Daniel) : Nous avons peur que ces blocs de coupes créent un accès facilitant pour les braconniers.</p> <p><u>Parc National de Forillon</u></p> <p><b><u>FI PAFIO V7 solution 0008 PNCF</u></b>  <b>Les chantiers Forillon, Anse-à-Valleau et Lac du diable en regard de l'enjeu de connectivité entre les grands pôles de conservation que sont les parcs nationaux Forillon et de la Gaspésie.</b></p> <p>Mathieu Côté : Étant donné que nos calculs de connectivité ont été fait avant la dérogation des COS, il faudrait revoir ces calculs en tenant compte de la nouvelle réalité des COS. J'aimerais que ce sujet soit apporté à la table commune. Avec les nouvelles modalités de coupe, la connectivité est peut-être perdue.</p> <p>Mathieu Piché-Larocque : Il faudrait refaire les calculs et voir si la connectivité est maintenue si les coupes planifiées sont faites.</p> <p><u>Société de Gestion des Rivières de Gaspé</u></p> <p><b><u>FI PAFIO V7 solution 0009 SGRG</u></b>  <b>Importants chantiers sur les cours d'eau constituant la tête de la rivière York (Cédrico et Sirois) et en aval (camp 18, Baillargeon). Nous souhaitons voir les détails des AEC en incluant les effets appréhendés de la TBE en plus de la coupe.</b></p>	<p>coupes.</p> <p>Maintenir une bande de 30 mètres hors de la Réserve et attendre que la régénération ait atteint 3 mètres avant de planifier des coupes de l'autre côté de la limite de la réserve. Cela permettra au gestionnaire d'identifier les limites de la réserve au niveau du chemin avec des affiches. Une cartographie de la lisière de 30 m sera inscrite en mesure d'harmonisation.</p> <p>Cet enjeu peut faire l'objet d'une révision en préparation du prochain PAFI-T (2023-2028) et sera amené à l'attention de la TGIRT commune de la Gaspésie. Les liens avec la dérogation COS pourraient être examinés.</p> <p>Pour les sous-bassins versants no 221.00.00.10 et 221.20.00.04 : retarder et/ou réduire la récolte afin de respecter le</p>	<p>Louis-Vincent Lemelin</p> <p>Jean-Sébastien Babin</p> <p>Louis-Vincent Lemelin</p>
--	---	--	---



	<p><b>fosses Lady Step.</b> Le tracé du chemin sera révisé. Comme la préoccupation concerne maintenant un tracé de chemin, l'harmonisation de ce point devient opérationnel. Une fiche est créée et ajoutée au point 4.</p> <p><b><u>FI PAFIO V7 solution 0013 SGRG</u></b> <b>Le polygone 2019-11262_07070 est juxtaposé à l'important secteur Les Falls de la rivière Dartmouth.</b></p>	<p>Aucune action requise car la coupe sera réalisée dans le respect des modalités relatives aux corridors routiers du RADF, soit une coupe partielle dans une bande de 30 mètres du chemin.</p>	
<p><b>4. Présentation des propositions de solution suite aux préoccupations émises en lien avec le PAFIO-V7 (opérationnel)</b></p>	<p><b>Jonathan Synnott (opérationnel) :</b> <u>Réserve Faunique de Port-Daniel</u></p> <p><b><u>FI R11-O-V7-0001 RFPD (Harmonisation complétée)</u></b> <b>Une fermeture de ces chemins est prévue. Nous souhaitons que ce secteur de la réserve faunique soit accessible pour les chasseurs (orignal et petits gibiers).</b></p> <p>Mathieu Piché-Larocque : On peut laisser un chemin de moindre dimension pour que les VTT puissent accéder au territoire.</p> <p>François Godin : À faire attention, car une grosse problématique de ruissellement de sédiments été observé au ruisseau Isabelle suite à la fermeture du chemin en laissant accès aux quads.</p> <p><b><u>FI R11-O-V7-0002 RFPD (Harmonisation à l'étude)</u></b> <b>Préoccupation relativement à l'intégrité de la limite de la réserve faunique de Port-Daniel. En effet, ce chemin traverse la limite de la réserve faunique.</b></p> <p>François Godin : On peut fermer le chemin suite aux travaux en créant un fossé à travers le chemin et mettre une traverse temporaire si on retourne pour des travaux sylvicoles. La SEPAQ devra mettre de la signalisation indiquant le fossé pour la sécurité des usagers.</p>	<p>Laisser un espace pour les VTT à la fermeture.</p> <p>Aller voir sur place l'état de la situation au Ruisseau Isabelle.</p> <p><b>Fermer le chemin suite aux travaux. *** Note importante à ce sujet en bas de page.</b></p>	<p>BGA</p> <p>Jean-Sébastien Babin</p>

\*\*\* Après vérification par le ministère, cette solution est toujours en analyse afin de voir la possibilité de sa réalisation. Pour l'instant, les membres concernés sont priés de ne pas entreprendre d'actions pour réaliser la solution.

	<p><b><u>FI R11-O-V7-0003 RFPD (Harmonisation complétée)</u></b>  <b>Pourquoi construire ce chemin s'il y a un accès via un chemin existant de la réserve faunique et qu'aucune récolte n'est planifié à cet endroit.</b></p> <p>Les blocs de coupe ne sont pas visibles sur les cartes présentées puisqu'ils sont résiduels du PAFIO v6 et ont déjà été sujets à une consultation.</p> <p><b><u>FI R11-O-V7-0004 RFPD</u></b>  <b>Nous demandons qu'il n'y ait pas d'implantation de chemin à cet endroit afin de ne pas créer d'accès au territoire.</b></p> <p>Jonathan Synnott : On peut mettre une barrière et la clé sera remise à la RFPD.</p> <p><u>Société de Gestion des Rivières de Gaspé</u></p> <p><b><u>FI R11-O-V7-0005 ANVAL (Harmonisation non-complétée)</u></b>  <b>Plusieurs coupes sont adjacentes au chemin que nous entretenons sur la rivière Dartmouth (ex : 2019-11262_07070). Nous souhaitons que leur état reste praticable du 15 mai au 15 octobre malgré ces chantiers de coupe.</b></p> <p>Jean Roy : Plusieurs coupes sont adjacentes au chemin que nous entretenons sur la rivière Dartmouth (ex : 2019-11262_07070). Nous souhaitons que leur état reste praticable du 15 mai au 15 octobre malgré ces chantiers de coupe.</p> <p>Le chemin est très mince et difficilement praticable alors il faudra mettre des panneaux.</p> <p>François Godin : le RADF dit que les ZEC doit rendre le chemin praticable et sécuritaire.</p> <p>Jean Roy : Je veux que le chemin soit à la fin des travaux comme il l'est en ce moment car il n'est déjà pas beau.</p> <p>Daniel Villeneuve : Considérer faire un volet 2 pour améliorer le chemin.</p> <p>Mathieu Piché-Larocque : Je vais étudier le cas plus précisément et revenir avec une proposition de réfection ou de nouveau tracé aux gens de la gestion des rivières Gaspé.</p>	<p>Aucune mesure requise.</p> <p><b>Barrer le chemin. *** Note importante à ce sujet en bas de page.</b></p> <p>Faire un suivi de la situation avec les gens de la ZEC.</p> <p>Une partie de la chaussée devra être réservée à la circulation de véhicules routiers légers du 15 mai au 15 octobre.</p>	<p>Mathieu Piché-Larocque</p>
--	---	---	-------------------------------

**\*\*\* Après vérification par le ministère, cette solution est toujours en analyse afin de voir la possibilité de sa réalisation. Pour l'instant, les membres concernés sont priés de ne pas entreprendre d'actions pour réaliser la solution.**



	<p><b>FI R11-O-V7-0006 ANVAL (Harmonisation complétée)</b>  <b>Est-ce que le tracé du chemin prévu peut être modifié afin de maintenir un accès aux fosses Lady Step.</b></p> <p>Le tracé du chemin sera révisé.</p> <p>Questionnements :</p> <p><b>1. Pourquoi construire un tronçon si long s'il n'y a pas de récolte au bout.</b></p> <p>Jean Roy : Il y a eu erreur de lecture des cartes en ce qui concerne les blocs de coupe. Par contre, le chemin est très mince et dangereux alors il faudrait mettre des panneaux de signalisation lors du transport de bois.</p> <p>François Godin : C'est à la Zec de rendre le chemin praticable sécuritaire selon le RADF.</p> <p>Jean Roy : On veut juste que le chemin soit remis comme il est en ce moment après les activités forestières car il n'est déjà pas très beau.</p> <p>Mathieu Piché-Larocque : Je vais ré-analyser le chemin et ferai une nouvelle proposition aux gens de la Zec s'il y a lieu.</p> <p><b>2. Pourquoi construire ce tronçon quand il y a déjà un chemin situé à 150 m au nord.</b></p> <p>François Godin : Pour respecter les saines pratiques.</p>	<p>Réviser le tracé de chemin pour préserver un accès au stationnement de la fosse Lady Step, avec entente avec la SGRG. Soumettre un nouveau tracé à la SGRG.</p> <p>Analyser le chemin et faire une nouvelle proposition.</p>	<p>BGA</p> <p>Mathieu Piché-Larocque</p>
<p><b>5. Bilan des mesures d'harmonisation opérationnelles 2016-2017 et 2017-2018</b></p>	<p>Jonathan Synnott présente le bilan des mesures d'harmonisation opérationnelles de 2016-2017 et 2017-2018.</p> <p>Les mesures ont été respectées lorsque les travaux ont eu lieu. Plusieurs travaux faisant l'objet de mesures d'harmonisation n'ont pas eu lieu et le respect des mesures n'ont donc pas été quantifiés dans ces cas précis.</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>
<p><b>6. Rencontres à venir</b></p>	<p>A déterminer, au cours de l'hiver.</p> <p>Le prochain PAFIO devrait être à la fin janvier ou début février, vous serez contactés à ce moment.</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>
<p><b>7. Fin de la rencontre</b></p>	<p>La rencontre se termine à 16h51.</p>	<p>S.O.</p>	<p>S.O.</p>